

## Présentation

En janvier 2008, pour la France métropolitaine et les DOM, 335 937 instituteurs, professeurs des écoles sont rémunérés au titre du programme de l'enseignement scolaire public du premier degré, y compris en formation initiale. 322 357 enseignants sont affectés à l'enseignement préélémentaire et élémentaire dont 8,2 % sont recensés pour des besoins éducatifs particuliers : 15 379 pour la prévention et le traitement des difficultés scolaires et 8 032 pour la scolarisation des élèves malades ou handicapés. 14 037 enseignants sont affectés à des actions de pilotage, d'encadrement pédagogique ou de des actions diverses (partenariats, décharges syndicales ou réadaptation). Les formateurs et enseignants en formation sont au nombre de 15 544 dont 87,4 % sont rémunérés en tant que stagiaires, effectif supérieur à celui de l'année précédente (+ 1,4 %) [1].

94,2 % des enseignants sont des professeurs des écoles, 5,7 % des instituteurs, les autres enseignants titulaires et les instituteurs suppléants étant peu nombreux. Parmi les enseignants, 13,8 % assument des fonctions de direction, 8,3 % sont affectés au remplacement, 4,8 % à la prévention et au traitement des difficultés scolaires et 2,5 % à la scolarisation des élèves malades ou handicapés [2].

Le taux de travail à temps partiel, de 11,4 % pour l'ensemble des enseignants du premier degré, continue de progresser (+ 1 point par rapport à 2007). Ce taux varie selon les corps, de 11,2 % pour les professeurs des écoles à 16 % pour les instituteurs et selon le type d'action : il atteint 11,8 % pour les enseignants du préélémentaire et de l'élémentaire contre seulement 4,2 % pour les directeurs d'école ou 4,8 % pour les enseignants affectés à la scolarisation des élèves malades ou handicapés.

En raison d'un recrutement important, le nombre d'enseignants dans les écoles du premier degré a connu une période de forte croissance allant de 1960 à 1985 (+ 38 %), suivie d'une baisse jusqu'en 1988 (- 1 %). Depuis la rentrée 1988, les effectifs restent stables, avec toutefois de faibles fléchissements (- 0,8 % en 1992, - 0,3 % en 2000 et en 2005) ou de légères augmentations comme ces dernières années, + 0,6 %, + 0,4 % et + 0,3 % de 2005 à 2008 [3].

## Définitions

■ **Champ.** Les personnels recensés ici sont les enseignants du premier degré (instituteurs, professeurs des écoles et instituteurs suppléants et quelques autres enseignants titulaires ou non titulaires) en activité (formation initiale – enseignants formateurs et enseignants-stagiaires – y compris enseignants au CNED).

À partir de 2006, la nouvelle répartition des personnels rémunérés sur des actions a été intégralement appliquée suite à la mise en place de la LOLF (Loi organique relative aux Lois de finances qui implique de profondes évolutions dans la budgétisation et la gestion des moyens de l'État). Elle distingue les enseignants affectés à l'adaptation scolaire (enseignement extérieur à l'école) et à la scolarisation des élèves malades ou handicapés.

Les données présentées ici diffèrent de celles des éditions antérieures à 1997, qui pour la formation initiale ne comportaient pas les stagiaires.

■ **Directeurs d'écoles ou d'établissements.** Il s'agit des instituteurs ou professeurs des écoles assurant la fonction de directeur d'école préélémentaire, élémentaire et d'établissement d'éducation spécialisée et adaptée du premier degré, qui peuvent être totalement ou seulement partiellement déchargés de classe. Les directeurs d'ERPD, totalement déchargés de classe, ne sont pas comptabilisés.

■ **Besoins éducatifs particuliers : adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH).** Le certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaires (CAPSAIS) (présentant différentes options), est le titre de spécialisation des personnels enseignants du premier degré de l'éducation relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés.

## → Pour en savoir plus

Sources : Fichiers de paye de janvier, de 1992 à 2008.

Les effectifs au 31 janvier 1999 étant très sous-estimés dans certaines académies, ils ont été redressés à l'aide des fichiers de paye exploités par l'INSEE, en tenant compte de l'évolution de la masse indiciaire.

# Les enseignants du premier degré public : évolution

## [1] Évolution des effectifs d'instituteurs et professeurs des écoles enseignant dans le premier degré public (France métropolitaine + DOM)

	Janvier 2002	Janvier 2003	Janvier 2004	Janvier 2005	Janvier 2006	Janvier 2007	Janvier 2008
<b>Affectation</b>							
Enseignement préélémentaire et élémentaire (1)	298 531	300 111	302 048	308 630	310 173	311 460	312 332
Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (2)	18 762	18 125	16 333	9 606	9 930	9 879	10 025
<b>Sous-total</b>	<b>317 293</b>	<b>318 236</b>	<b>318 381</b>	<b>318 236</b>	<b>320 103</b>	<b>321 339</b>	<b>322 357</b>
Formation initiale (3)	19 526	20 948	20 041	20 733	17 376	15 472	15 544
CNED (4)	389	399	438	456	474	463	-
<b>Total</b>	<b>337 208</b>	<b>339 583</b>	<b>338 860</b>	<b>339 425</b>	<b>337 953</b>	<b>337 274</b>	<b>335 937</b>

(1) Changement de champ au 31 janvier 2005 : sont inclus les personnels exerçant dans le cadre de la prévention et le traitement des difficultés scolaires.

(2) Sont comptabilisés dans cette rubrique les personnels relevant de la scolarisation des élèves malades ou handicapés (8 032) et de l'enseignement extérieur à l'école (1 993).

(3) Ces effectifs sont composés d'enseignants formateurs, et très majoritairement d'enseignants-stagiaires.

(4) En janvier 2008, les enseignants affectés au CNED ont été comptabilisés avec l'ensemble des enseignants du préélémentaire et de l'élémentaire.

## [2] Les enseignants du premier degré public par corps et type d'action en janvier 2008 (France métropolitaine + DOM)

	Corps				Ensemble		
	Instituteurs	Professeurs des écoles	Autres titulaires	Non-titulaires (1)	Effectif	% femmes	% temps partiel
<b>Affectation</b>							
Enseignants dans le préélémentaire et élémentaire	16 675	264 988	19	265	281 947	81,8	11,8
dont directeurs d'écoles	2 437	42 027			44 464	72,6	4,2
dont remplaçants	1 759	24 995	10	7	26 771	64,4	3,1
Besoins éducatifs particuliers (1) :	1 223	25 146	4		26 373	75,7	5,3
dont prévention et traitement des difficultés scolaire	792	14 587			15 379	76,8	5,4
dont scolarisation des élèves malades ou handicapés	308	7 720	4		8 032	73,9	4,8
Pilotage, encadrement pédagogique et situations diverses	377	13 534	126		14 037	75,2	15,8
<b>Effectif</b>	<b>18 275</b>	<b>303 668</b>	<b>149</b>	<b>265</b>	<b>322 357</b>	<b>81,0</b>	<b>11,4</b>
% femmes	78,6	81,1	56,4	72,1			
% temps partiel	16,0	11,2	2,0	18,5			

(1) Les non-titulaires sont essentiellement des instituteurs suppléants.

## [3] Évolution de l'effectif enseignant dans le premier degré public de janvier 1961 à janvier 2008 (France métropolitaine, puis France métropolitaine + DOM à partir de 2000)

